

Communiqué de presse

5^{ème} édition du baromètre Randstad des salaires non-cadres

En 2013, un non-cadre en Bretagne gagne 1.501 €, l'un des plus faibles salaires de France

Rennes, le 31 octobre 2013 – *La rémunération moyenne d'un salarié non-cadre¹ en Bretagne s'élève au premier semestre 2013 à 1.501 euros brut mensuels, en hausse de 1,8 % sur un an, soit un rythme de progression similaire à 2012 (+ 2 %), selon le dernier baromètre Randstad. La Bretagne affiche ainsi des performances en léger retrait par rapport au reste du pays. Car, si sur cette même période, le salaire moyen d'un non-cadre en France a également progressé de 1,8 %, il s'élève cependant à 1.521 euros. Alors que l'inflation s'est établie en hausse de 0,9 % sur les six premiers mois de l'année, l'évolution du salaire des non-cadres en Bretagne se traduit par un gain de pouvoir d'achat équivalent (+ 0,9 %). Concernant les secteurs, le BTP est comme de coutume le plus rémunérateur, avec un salaire moyen de 1.603 euros, en hausse de 2,3 % sur un an. Il s'agit par ailleurs de la plus forte évolution régionale, tous secteurs confondus. Le baromètre des salaires non-cadres de Randstad est une étude non déclarative qui s'appuie sur des salaires réels et constatés, extraits de 94 312 fiches de paie en Bretagne.*

Le Smic tire les salaires des non-cadres à la hausse

Sur fond de croissance en berne et de courbe du chômage orientée à la hausse durant 27 mois, l'évolution des rémunérations des salariés non-cadres en Bretagne au premier semestre 2013 résulte en grande partie de la revalorisation du Smic². Les non-cadres ayant des rémunérations relativement proches du salaire minimum, toute variation de ce dernier a des répercussions directes sur leur fiche de paie. Ainsi, la hausse de 1,8 % de la rémunération des salariés non-cadres en Bretagne au premier semestre 2013 par rapport à la même époque un an plus tôt s'inscrit ainsi dans le sillage de la progression du Smic sur cette même période (+ 2,3 %).

Autre effet du salaire minimum, la forte concentration des rémunérations des non-cadres autour du Smic. Au premier semestre 2013, un salarié non-cadre breton percevait en moyenne une rémunération de 1.501 euros, soit un niveau supérieur de 4,9 % au salaire minimum.

¹ Les salariés non-cadres regroupent les ouvriers qualifiés et non qualifiés, les employés et les professions intermédiaires. La France compte 18,7 millions de salariés non-cadres, qui représentent 82 % de la population active salariée.

² Revalorisé de 2 % le 1^{er} juillet 2012 à la faveur d'un coup de pouce gouvernemental, le salaire minimum a gagné 0,3 % le 1^{er} janvier 2013 lors de l'augmentation légale. Depuis cette date, le montant du Smic s'élève à 1.430,22 euros brut mensuels.

L'agroalimentaire domine le paysage industriel breton

Le chômage, à 9,4 % de la population active au deuxième trimestre 2013 selon l'Insee, est moins élevé en Bretagne que dans le reste du pays (10,5 %). Car à rebours de ce que l'actualité pourrait laisser penser, la région peut compter sur une filière industrielle qui, tant bien que mal, résiste à la crise : l'agroalimentaire. Présent sur l'ensemble des départements bretons, ce secteur (produits préparés, abattoirs de viande, production de gâteaux, etc.) affiche en effet une activité stable. Et il s'appuie par ailleurs sur des emplois non délocalisables. Reste que les entreprises agroalimentaires bretonnes, dans le sillage de la crise, doivent gérer au plus près leurs coûts et leurs stocks. Une tendance qui s'est renforcée depuis un an.

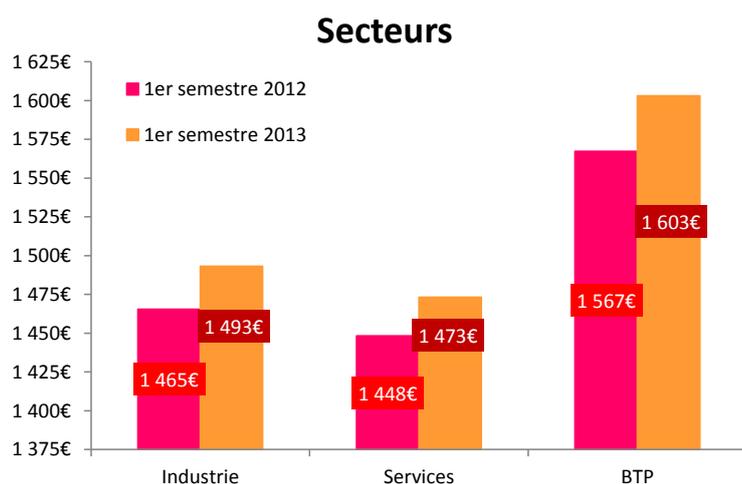
En matière d'industrie, la Bretagne peut compter sur d'autres filières. Les chantiers navals, à Brest comme à Lorient, continuent de tirer leur épingle du jeu. Ces deux villes bénéficient en outre d'un tissu économique diversifié. Tandis que le BTP représente un pôle important à Lorient, Brest s'appuie sur une forte activité tertiaire, notamment grâce à la présence d'entreprises bancaires qui ont y ont leur siège régional.

Alors que l'Ille-et-Vilaine a longtemps été une terre d'élection pour l'emploi industriel qualifié, avec la présence historique d'acteurs de premier plan dans l'automobile, la sous-traitance ou la téléphonie par exemple, la situation sur le front de l'emploi se tend depuis quelques années. Mais Rennes demeure en dépit de cette conjoncture défavorable un pôle tertiaire plutôt performant, comme l'a illustrée la venue de nombreux centres d'appel.

L'évolution des qualifications et des secteurs en Bretagne

En Bretagne, les salaires des non cadres ont connu des progressions très hétérogènes au cours du premier semestre 2013.

- Ce sont les **ouvriers non qualifiés** qui enregistrent la plus forte hausse, de 2 % (+ 2,2 % en moyenne en France), et un salaire moyen qui s'établit à 1.480 euros brut, inférieur à l'échelle nationale (1.491 euros).
- Ils sont suivis des **employés**, à 1,9 % de hausse (moyenne nationale à 1,4 %) pour une rémunération moyenne de 1.490 euros brut (moyenne nationale à 1.511 euros).
- Viennent ensuite les **ouvriers qualifiés**, dont les rémunérations ont progressé de 1,6 % (1,5 % d'augmentation en moyenne en France) avec un salaire moyen de 1.508 euros, (1.539 euros à l'échelle nationale).
- Les **professions intermédiaires**, enfin, ont vu leur rémunération moyenne progresser de 1 % au premier semestre 2013 par rapport au premier semestre 2012 (moyenne nationale à 0,9 %), et atteindre 1.721 euros brut (1.740 euros brut à l'échelle nationale).



- Une fois n'est pas coutume, c'est le secteur du **BTP** qui, avec une progression de 2,3 %, enregistre la meilleure performance en Bretagne, au-dessus de la moyenne hexagonale (1,3 %). Le salaire dans ce secteur demeure le plus important, à 1.603 euros brut en moyenne (1.600 euros brut à l'échelle nationale).

- L'**industrie** suit avec une progression de 1,9 %, en ligne avec la moyenne nationale (2,1 % de hausse), et une rémunération moyenne de 1.493 euros brut (1.509 euros brut à l'échelle nationale).
- Les **services** ferment la marche avec une hausse de 1,7 %, là aussi en phase avec la moyenne nationale (1,6 % de hausse), et un salaire moyen de 1.473 euros brut (1.514 euros brut à l'échelle nationale).

La Bretagne par rapport aux autres régions de France

Région	Salaire moyen S1 2012	Salaire moyen S1 2013	Evolution
Rhône-Alpes	1.528 €	1.550 €	1,45 %
Haute-Normandie	1.506 €	1.546 €	2,67 %
Auvergne	1.505 €	1.538 €	2,20 %
PACA	1.511 €	1.530 €	1,26 %
Bourgogne	1.502 €	1.529 €	1,81 %
Midi-Pyrénées	1.495 €	1.527 €	2,19 %
Languedoc-Roussillon	1.504 €	1.525 €	1,40 %
Ile-de-France	1.503 €	1.524 €	1,37 %
Lorraine	1.491 €	1.523 €	2,14 %
Alsace	1.494 €	1.518 €	1,60 %
Pays de la Loire	1.501 €	1.515 €	0,95 %
Aquitaine	1.487 €	1.514 €	1,77 %
Centre	1.482 €	1.513 €	2,12 %
Nord-Pas de Calais	1.482 €	1.512 €	2,01 %
Franche-Comté	1.476 €	1.512 €	2,45 %
Champagne-Ardenne	1.472 €	1.506 €	2,46 %
Picardie	1.476 €	1.504 €	1,93 %
Bretagne	1.474 €	1.501 €	1,84 %
Poitou-Charentes	1.472 €	1.500 €	1,93 %

Moyenne nationale
= 1.521€



Basse-Normandie	1.454 €	1.498 €	2,35 %
Limousin	1.459 €	1.493 €	2,33 %

METHODOLOGIE

- Une étude basée sur les salaires réels constatés, et donc **non déclarative**, réalisée sur le premier semestre 2013 et les années pleines 2012 et 2011.
- 94 312 fiches de paie d'intérimaires* Randstad analysées en Bretagne.
- Couverture de tous les domaines sectoriels du marché de l'emploi français à travers 120 métiers non-cadres.
- Les salaires présentés sont les salaires réels des intérimaires, qui sont payés au même niveau que les salariés permanents.
- La base de traitement est le salaire brut mensuel : les congés payés (10%), les indemnités de fin de mission (10%) et les primes variables (13%) n'ont pas été pris en compte.

* *La règle imposant qu'un intérimaire soit rémunéré au même niveau qu'un salarié titulaire garantit une bonne représentativité des salaires.*

A propos du Groupe Randstad France

Le Groupe Randstad France fait partie du Groupe Randstad, deuxième acteur mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas en 1960. En France, il se place parmi les leaders en matière de services en ressources humaines avec en 2012 un chiffre d'affaires de 3,09 milliards d'euros. En 2012, le groupe (4000 collaborateurs-trices) aura délégué chaque semaine 83 000 collaborateurs intérimaires et recruté 10 800 professionnels, en s'appuyant sur son réseau national et local de 900 agences et bureaux.

Randstad, qui est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre les discriminations, est la seule entreprise française de services en Ressources Humaines à avoir obtenu les labels « Egalité Professionnelle » (octobre 2008) et « Diversité » (janvier 2009), en reconnaissance des actions menées en faveur de la promotion de la Diversité au sein de l'entreprise.

En savoir plus : www.grouperandstad.fr



@GroupRandstadFR

Contacts Presse

Groupe Randstad France
Direction de la Communication
 01 41 62 22 07
Sophie Durand – 06 37 86 44 00
sophie.durand@randstad.fr
Sébastien Buffet – 06 01 35 25 39
sebastien.buffet@randstad.fr

Relations Presse - Agence Wellcom
 01 46 34 60 60
Sonia El Ouardi – se@wellcom.fr
Gaëlle Legris – gl@wellcom.fr
Julie Fontaine – jf@wellcom.fr

 <http://wellcom.fr/presse/randstad/>